

L'HERMINE

Un film de Christian Vincent – 2015 – France – 1h38

Fiche pédagogique réalisée dans le cadre du
FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE D'ANGERS



SYNOPSIS :

Michel Racine est un Président de cour d'assises redouté. Aussi dur avec lui qu'avec les autres, on l'appelle « le Président à deux chiffres ». Avec lui, on en prend toujours pour plus de dix ans. Tout bascule le jour où Racine retrouve Ditte Lorensen-Coteret. Elle fait partie du jury qui va devoir juger un homme accusé d'homicide. Six ans auparavant, Racine a aimé cette femme. Presque en secret. Peut-être la seule femme qu'il ait jamais aimée.

LISTE ARTISTIQUE

Fabrice Luchini	Michel Racine
Sidse Babett Knudse	Ditte Lorensen-Coteret
Eva Lallier	Ann Lorensen-Coteret
Corinne Masiero	Marie-Jeanne Metzger
Sophie-Marie Larrowy	Coralie Marciano
Fouzia Guezoum	Nacera Boubziz
Simon Ferrante	Simon Orvieto
Moundy	Yacine Balaoui
Serge Flamenbaum	Serge Debruyne
Emmanuel Rausenberger	Rémi Kubiak
Gabriel Lebret	Franck Leuwen
Salma Lahmer	La cousine
Victor Pontecorvo	Martial Beclin
Candy Ming	Jessica Marton
Michael Abitbout	L'avocat de la Défense
Jennifer Decker (de la Comédie Française)	L'avocate de la Défense
Hélène Van Geenbergh	L'assistante avocate
Claire Assali	L'avocate de la Partie Civile
Chloé Berthier	La greffière

LISTE TECHNIQUE

Un film réalisé et écrit par :	Christian Vincent
Produit par :	Sidonie Dumas et Matthieu Tarot
Une production :	Albertine productions / Gaumont / Cinéfrance 1888 / France 2 cinéma
Production associée :	Enfin seul(s) production
Avec la participation de :	Canal+ / Ciné+ / France télévisions
Directeur de la photographie :	Laurent Dailland (a.f.c.)
Chef monteur :	Yves Deschamps
Chef opérateur du son :	Philippe Fabbri
Mixeur :	Eric Tisserand
Chef décorateur :	Patrick Durand
1 ^{er} assistant réalisateur :	Frédéric Alexandre
Directrice de casting :	Tatiana Vialle (Arda)
Scripte :	Marianne Fricheau
Cheffe costumière :	Carole Gérard
Cheffe maquilleuse :	Michelle Constantinides
Régisseur général :	Didier Carrel
Directeur de production :	Jean-Jacques Albert
Directeur de post-production :	Nicolas Baudens
Photographe plateau :	Jérôme Prébois
Musique originale composée par :	Claire Denamur

LE RÉALISATEUR

Après des études de sociologie, Christophe Vincent intègre l'IDHEC (Institut des Hautes Études Cinématographiques). Son premier long-métrage *La discrète*, avec Fabrice Luchini, encore inconnu du grand public, est un succès critique et commercial inattendu. Le film récolte trois César en 1991, dont celui de la *Meilleure première œuvre*.

L'hermine est son 10^e long métrage, doublement récompensé à la Mostra de Venise 2015, par le prix du *meilleur interprète* pour Fabrice Luchini, et par celui du *meilleur scénario*.

Ses longs métrages :

1990 : La discrète
1992 : Beau fixe
1994 : La séparation
1997 : Je ne vois pas ce qu'on me trouve
2000 : Sauve-moi
2004 : Les enfants
2005 : Quatre étoiles
2011 : Les saveurs du palais
2013 : Les complices (téléfilm)
2015 : L'hermine

La genèse du film

C'est avant tout le désir de retrouver Fabrice Luchini 25 ans après *La discrète* qui amène Christian Vincent à se lancer dans ce projet de 10^e long métrage. En échangeant avec son producteur, il s'imagine l'acteur dans un rôle de Président de cour d'assises. Il assiste alors à des procès et *découvre qu'une salle d'audience, c'est un peu un théâtre avec son public, ses acteurs, sa dramaturgie et ses coulisses. [...] Mais c'est avant tout un lieu de parole, fondé essentiellement sur l'oralité des débats. Un lieu où certains maîtrisent le langage, là ou d'autres, parfois, ne comprennent même pas les questions qu'on leur pose.*

Christian Vincent – Propos recueillis dans le dossier de presse

Le réalisateur a pu assister à des procès « côté coulisses », comme certains élèves magistrats, et a pu observer les jurés se rencontrer, échanger et interroger les magistrats. Cette expérience lui était nécessaire pour que le film soit juste, en accord avec la réalité du déroulement d'un procès d'assises. L'histoire est venue ensuite naturellement de la personnalité du personnage interprété par Fabrice Luchini.

J'imaginai donc un homme amer, peu enclin à la jouissance. Un homme qui, une seule fois dans sa vie, était tombé amoureux d'une femme.

L'histoire était trouvée : cette femme réapparaîtrait dans sa vie.

Racine, c'est la nuit, c'est la part sombre de chacun d'entre nous, alors que Ditte, c'est la lumière. Racine punit quand Ditte ramène à la vie. En écrivant ce personnage, j'avais un personnage de film en tête, celui de Christine – interprété par Nora Gregor – dans LA RÉGLE DU JEU de Jean Renoir. Un aviateur tombe éperdument amoureux d'elle parce qu'elle a simplement été aimable avec lui.

AVANT LA PROJECTION

Sans dévoiler le film, un travail d'analyse du titre et de l'affiche peut être proposé aux élèves avant la projection, afin de les sensibiliser au sujet, tout en préservant la surprise de la première rencontre avec l'œuvre.

Le titre

Le titre fait référence à la tenue de magistrat que porte le Président de la cour. L'usage du pronom défini dévoile son importance. C'est celui que l'on regarde, et non un magistrat parmi d'autres. Il s'agit ainsi d'un titre en référence à une fonction, mais également à un statut particulier. Doit-on voir également dans ce titre le symbole de la pureté dans la justice ou au contraire une référence à l'agressivité de l'animal ? Cette dénomination sonne tout au moins comme un surnom. Ici, surnom du plus haut personnage de la cour d'assises. Le titre s'attache ainsi à la fonction et à la représentation sociale de ce personnage, plus qu'à son identité propre, puisqu'il n'est pas question de nommer son identité, mais au contraire de le réduire à son appareil.

L'affiche



Une affiche à la lumière douce. Cette lumière diffuse, telle une aura, scintille derrière les personnages et semble les inonder. Le visage de la femme semble illuminé. Ils regardent dans la même direction. L'un en tenue officielle de Président de cour, avec les « atours » de son statut, la seconde en tenue de ville.

Les postures semblent suggérer une proximité entre les personnages, voire une certaine forme d'intimité. La femme semble commenter le sujet de leur observation, tandis que le magistrat semble absorbé par ses paroles et ce qui se passe hors-champ. Une influence possible sur son jugement ? Les deux personnages sont proches, accordés par un rappel de couleur (le bleu du manteau de la femme, en accord avec le bleu de l'insigne du Président). Un assortiment de couleurs qui n'est par ailleurs pas sans rappeler le drapeau français.

Un titre qui semble faire référence à une singularité (article défini) mais une image qui focalise sur la relation des deux personnages. Si la fonction de magistrat semble bel et bien endossée par le premier, la présence féminine semble diriger son regard.

Plan du film

Introduction : 00'00 > 4'37

Générique sur fond noir. En off : « La cour ! » – Bruits de couloir, des pas, une porte qui s'ouvre : toux, eau qui s'écoule. À l'image, un homme face à un miroir, toux, malaise apparent. Retour dans son bureau, échange avec la greffière : il ne se sent pas bien, il va rentrer chez lui. Il rentre à l'hôtel. Coupe une pomme véreuse, regarde la télévision (reportage = insertion des femmes), puis travaille sur un dossier. Il sort dans la nuit, passe devant un bar de nuit et chute. Un couple passe devant lui sans l'aider à se relever. / Un médecin lui fait une injection et l'invite à se reposer. Il ne peut pas, une session d'assises « commence demain avec un type qui a tué son enfant de 7 mois à coups de rangers ».

La rumeur : 4'37 > 8'09

Jour : depuis un bar, un homme (dessinateur que l'on reverra par la suite lors du procès) le regarde passer dans la rue et explique à une jeune femme : « C'est un Président à 2 chiffres. [...] Ça veut dire qu'avec lui, on en prend au moins pour 10 ans. » Racine, arrivé au tribunal, se montre expéditif avec l'avocat de la défense qui se présente à lui. Depuis les toilettes des femmes, il entend ce même avocat échanger avec son assesseur : on l'a vu sortir « d'un bar à putes. Parait qu'il ne tenait plus debout, il s'est vautré en pleine rue. » Il vit à l'hôtel, « c'est sa femme qui l'a foutu dehors ». / Salle de délibération, les avocats et magistrats échangent dans une ambiance bon enfant : commentaires sur la liste des jurés, « on subit déjà la féminisation de la profession »... « Ce qu'on ne risque pas de subir, c'est la féminisation des accusés. » « Voilà Racine, je sens comme un courant d'air froid. » Le Président profite d'une question pour expliquer qu'il était malade dans la nuit et qu'il a dû sortir pour trouver une pharmacie.

L'ouverture du procès : 8'09 > 11'07

Le couple « dessinateur » s'installe dans le tribunal. L'homme explique la répartition de la cour : côté défense, le Président et les juges assesseurs, la place des jurés, l'avocat général, etc. / En coulisses, Racine, le Président, se prépare. Il se positionne face à la porte, derrière lui se trouvent les autres magistrats. Il lance à son assesseur : « Vous avez quelque chose à me dire Fournier ? » Il sonne. Les portes s'ouvrent : « La cour ! » L'accusé entre. Le Président lui demande de décliner son identité, le reprend à plusieurs reprises pour qu'il regarde dans la direction de la cour.

Entrée en scène des jurés : 11'07 > 13'33

La greffière commence l'appel des jurés. Le dessinateur commente : « Très mal luné aujourd'hui, le Président. » L'avocat de la défense sort. À son retour, Racine tire au sort un nom : une femme. L'avocat la récuse. La greffière intervient : « La défense a épuisé son droit à récuser. » Racine : « La prochaine fois, nous préviendrons Maître de l'avancée du procès par SMS. » Rires de l'assemblée. Le tirage au sort se poursuit. Racine fait une pause à la découverte du nom, et lit : « Ditte Lorensen-Coteret ». Silence, elle se lève (manteau rouge) et vient s'asseoir à sa place de jurée. Dernier tirage au sort. Racine suspend l'audience.

En coulisses, des hésitations : 13'33 > 15'35

Un juré questionne les assesseurs en coulisses : « Est-ce normal de faire une interruption aussi tôt ? » Réponse par la négative. L'un explique qu'il y a deux sortes de Présidents : ceux qui verrouillent très forts les débats et ceux qui vont laisser s'exprimer l'accusé. Chaque assesseur donne son opinion sur la posture adoptée par Racine (l'un dit qu'il verrouille, l'autre qu'il fait vivre les débats). / Racine écoute et observe de loin les jurés. Il s'avance et s'excuse pour l'interruption un peu rapide. Ditte l'observe s'éloigner.

L'interrogatoire de l'accusé : 15'35 > 21'07

Procès. Le Président lit à voix haute une lettre de l'accusé expliquant qu'il ne parlera pas pendant le procès. Les questions portent sur ses origines, son histoire (père mort à ses 3 ans, sa mère enceinte de 6 mois). L'accusé refuse de répondre. Ses seuls mots : « J'ai pas tué Mélissa. » Plan sur la mère de l'enfant, Jessica.

Arrivée à la barre d'une femme ayant procédé au test de personnalité. Elle décrit un jeune homme qui vit l'échec dans ses études, qui refuse l'autorité. Globalement, le voisinage témoigne d'un homme sans histoires, d'un couple qui semblait s'entendre. Racine interroge à nouveau l'accusé et insiste : « Pour la dernière fois, je vous demande de raconter ce qu'il s'est réellement passé. » L'accusé, tête baissée : « C'est pas moi qui a donné les coups à

Mélissa. » Plan sur la mère de dos. « Alors c'est qui ? » Réponse tête baissée : « J'ai pas donné les coups. » Il se rassoit. L'audience est suspendue. Plan de la mère et son avocate. Plan de l'accusé et son avocat.

Racine, seul : 21'07 > 24'35

Racine dans la pénombre. En off, les jurés parlent. Il les observe partir. Il interroge la greffière sur leur lieu de déjeuner, puis les suit discrètement. De dos, Ditte se détache du groupe avec son manteau rouge. Il rentre chez lui, heureux de retrouver son chien, puis échange avec Thérèse, la concierge, qui l'accueille avec des reproches. Il lui demande des pommes non véreuses et rejoint son ex-femme, croisant dans l'escalier une femme de ménage inconnue. Son ex-femme, tout en lui donnant un autre manteau, le prévient : « La promesse de vente sera signée jeudi. » Elle ne veut pas passer un hiver de plus ici. Il repart. Thérèse serpillé dans son sillage.

Les jurés : 24'35 > 31'04

Racine se précipite et observe de loin la brasserie où se trouvent les jurés. Il envoie un message à Ditte pour vérifier son numéro de téléphone. Dans la brasserie, les jurés se présentent, chacun expliquant qui il est. Des personnalités se dessinent : différents statuts, rapports au territoire (« Les terrils, c'est nos montagnes à nous. »), métiers (chômeuse, banque, médecin, aide à domicile, etc.). La tension monte entre deux d'entre eux, au sujet du positionnement du mari d'une des jurés. C'est au tour de Ditte de se présenter, l'ambiance s'adoucit. Ils commencent à débattre sur la culpabilité de l'accusé, puis sur la personnalité du Président. « C'est une sacrée peau de vache, celui-là ! C'est le beau-frère à ma sœur qui l'a dit. » « Et vous le croyez ? »

Jessica, la mère de l'enfant, à la barre : 31'04 > 38'42

L'audience reprend. Le découpage des plans se concentre sur Racine, la mère et l'accusé. Jessica, la mère, raconte ce qu'il s'est passé : son retour à la maison avec le corps de son enfant sur le lit. Elle ne peut répondre à toutes les questions. Quelques plans sur Ditte s'intercalent dans cet interrogatoire. L'accusé semble retenir ses larmes. Jessica raconte ce qu'il s'est passé pendant les 10h entre son retour et la déclaration à la police, les somnifères qu'elle prenait tous les jours... La défense l'interroge : « Les pleurs de Mélissa étaient-ils insupportables ? » Ditte pose une question : « Au moment du drame, vous étiez enceinte de combien de mois ? [...] L'enfant est-il né pendant que son père était en prison ? »

Les témoins à la barre : 38'42 > 45'38

Les témoins défilent à la barre. Une femme qui a élevé Jessica prétend ne pas faire confiance à l'accusé. Le concierge ne peut affirmer que l'accusé soit sorti ce jour-là. Des voisins se contredisent en tentant de définir la pièce mitoyenne à l'appartement de l'accusé, mais affirment en chœur que nuit et jour l'enfant pleurait, que les parents criaient. Le demi-frère de l'accusé décrit un grand frère idéal et soutient son innocence. En coulisses, les jurés s'interrogent sur l'attitude de l'avocat de la défense qui ne cesse d'entrer et sortir. Les assesseurs expliquent qu'il doit se réserver pour le lendemain où aura lieu l'audition des policiers. Ditte reçoit une invitation de Racine par SMS. Elle accepte.

Spécialistes à la barre : 45'38 > 48'00

Une femme explique la maladie de l'enfant : une sténose du pyllore : douloureux, vomissements par jets. Médecin légiste : le crâne des enfants est très fragile jusqu'à 36 mois. Il ne peut affirmer la cause du décès : cela peut être aussi bien un choc contre une porte, qu'un coup de pied ou que l'arrêt d'une table.

Le RDV : 48'00 > 56'50

Racine est pressé. Il rejoint Ditte dans une brasserie, à l'étage, à l'abri des regards. Elle lui demande des nouvelles de sa hanche et l'interroge sur son métier : « Comment on fait pour ne pas être envahi ? » Pour sa part, oui, elle pense à ses patients après le travail. Échanges au sujet de l'écharpe rouge du Président : « C'est elle qu'on regarde. C'est pas moi. C'est beaucoup moins pour me faire remarquer que pour passer inaperçu. » Plans plus serrés sur Racine : « Pourquoi vous n'avez pas répondu à ma lettre ? » Ils se rappellent le dîner, le Dr Malard et son « horrible bonne femme ». « Tu portais une robe couleur chair. » Il se rappelle son réveil à l'hôpital. « Oui je prends la main de tous mes patients. [...] Alors on ne peut prendre la main ? Tout simplement être aimable ? – Non, pas en France. [...] Alors je demande pardon. »

Ditte : 56'50 > 1'01'41

Musique. Ditte dans la pénombre de sa voiture. Elle conduit. Plans serrés sur son visage, pensif. Elle passe à l'hôpital, se montre attentive et douce avec ses patients : pose ses mains sur les fronts, les mains, les épaules. Puis rentre chez elle. La musique s'arrête. Sa fille l'accueille. Elles discutent en mangeant. Sa fille Ann la questionne sur l'apparence de l'accusé, de la mère de l'enfant, sur ses choix vestimentaires à elle, Ditte, en scène

dans le spectacle du procès. « J'y peux rien si ma mère est belle. » Rires et jeux entre elles. La musique reprend. Le lendemain, Ditte dans sa voiture voit au loin Racine, et sourit.

Le pari : 1'01'41 > 1'04'00

Un juré interpelle Racine dans la rue et évoque un pari fait avec un second juré. Dans son bureau, Racine comprend que le pari concerne le port ou non de rangers par un 3^e juré. La greffière, au sujet du port de ces chaussures : « Vu les circonstances, ça la fout un peu mal ! » Une jurée absente est remplacée. Avant l'entrée en salle, Racine regarde les chaussures du juré, sujet du pari.

Le lieutenant à la barre : 1'04'00 > 1'13'17

À la barre, un jeune lieutenant explique la confusion de l'accusé lors de ses aveux. « Sa version des faits a changé au long de l'interrogatoire. » La défense le questionne : le PV est très bien écrit, mais ce ne sont pas les mots de l'accusé. Le lieutenant : « J'essaie de traduire au mieux. » La défense : « Traduire, c'est trahir ! » Alors que le lieutenant repart, Racine le rappelle pour une dernière question au sujet des rangers. L'accusé avait des rangers aux pieds lors de sa déposition. Ont-ils envisagé qu'il pouvait s'agir de celles qu'il portait au moment des faits ? « Il nous a dit qu'il les avait jetées dans le canal, on l'a cru. » L'accusé est interrogé : il confirme n'avoir qu'une paire de rangers, mais se rassoit à la question portant sur ses fausses déclarations. Jessica, la mère, hésite mais confirme qu'il n'avait qu'une seule paire.

En coulisses – Les hypothèses : 1'13'17 > 1'18'00

Les jurés émettent des hypothèses : « Avec l'histoire des rangers, ça change tout ! » « Ça ne change rien ! » Ils cherchent une logique. Un assesseur leur explique que, fondamentalement, ça ne change rien, qu'ils viennent de vivre un coup de théâtre, dont Racine raffole. « Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on ne sait pas grand-chose. » Ditte suppose que l'accusé ment depuis le début. Des débats enchaînent sur la culpabilité de la mère. L'accusé serait allé se dénoncer à sa place, « pour pas qu'elle accouche en tôle ». Le jeune juré aux rangers, jusqu'à présent à l'écart, relève la tête de son téléphone et écoute.

Racine entre dans la salle. « Nous venons de vivre un moment important mais pas déterminant. Le moment important c'est demain, [...] quand nous nous retirerons pour délibérer. [...] On ne connaîtra peut-être jamais la vérité, [...] et ça, il faut que vous l'acceptiez. [...] Le but de la justice, ce n'est pas de faire éclater la vérité. Le but de la justice, c'est de réaffirmer les principes de la loi. » S'il est acquitté, il sera libéré, mais un enfant de 7 mois est mort. Le parquet fera appel, et dans un ou deux ans, un autre procès sera conduit. « C'est peut-être ce qu'il faut espérer ? »

Le 2^e RDV : 1'18'00 > 1'25'29

Racine semble pressé, et laisse le représentant du ministère public qui l'interpelle face à sa question. Il rejoint Ditte dans la brasserie. S'arrête un moment dans l'escalier quand il s'aperçoit qu'elle est avec sa fille, puis les rejoint. Ann explique sa présence au procès, « voir ma mère sur la scène », et montre une vidéo qu'elle a tournée. « C'est interdit ! » Ann prend un appel. Racine et Ditte parlent d'elle, de son charme. Au retour d'Ann, Racine commence un poème traitant de la beauté. Ann repart. Racine : « Ça n'a pas marché du tout, Brassens, avec ta fille. [...] Il y a une autre chose qui donne le sentiment d'une perfection : c'est votre visage. [...] Quand je me suis réveillé, je suis tombé sur votre visage. [...] Ça a été une illumination. » Il se plaint de sa fièvre, elle lui prend la main pour évaluer sa température. Racine la maintient contre la sienne. « Demain, il y a le délibéré. Vendredi s'ouvre un autre procès. [...] J'aimerais que tu assistes à ce procès. [...] J'ai besoin de sentir ton regard sur moi. »

Le verdict : 1'25'29 > 1'26'20

Musique. Racine rejoint le tribunal. Les mains des jurés glissent leurs bulletins dans l'urne. En off, la voix de Racine : « La cour prononce l'acquittement de Martial Beclin et ordonne sa remise en liberté immédiate. »

Conclusion : 1'26'20 > 1'34'00

Racine se fait interpeller par la greffière qui le félicite sur la manière avec laquelle il a mené les débats. « Vous n'êtes pas heureux ? » « Heureux ? Oh là là, je ne suis pas si ambitieux. » / Sonnerie : « La cour ! » Les accusés entrent dans la salle. Les jurés sont tirés au sort. Un certain nombre de jurés sont récusés. Les autres peuvent sortir. Ditte vêtue d'un manteau bleu, semble suivre les sortants. Musique. Racine baisse le regard et raye quelque chose. Quand il relève les yeux, elle est là et s'installe face à lui, dans le public. Alors qu'il prononce le serment des jurés : « Vous jurez et promettez d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre les accusés, de n'écouter ni la haine, ni la méchanceté, ni la crainte ou l'affection. De vous rappeler que les accusés sont présumés innocents et que le doute doit leur profiter. » Ils se regardent, les yeux dans les yeux. Elle ôte son manteau : dessous, une robe couleur chair. Générique.

Le théâtre du réel

Film d'amour ou film de procès ? Film intimiste ou film social ? La trame narrative de *L'hermine* se fonde sur plusieurs contrastes. Le film est en effet binaire à plusieurs niveaux : une double intrigue (celle du procès en parallèle de l'intrigue amoureuse), une opposition caractéristique entre Ditte et Racine (douceur-lumière / âpreté-nuit), une dualité des personnages (Racine et l'accusé notamment). Et si le réalisateur explique que ce film est né d'une envie de retrouver Fabrice Luchini, 25 ans après *La discrète*, on peut relever la dernière phrase de ce 1^{er} long métrage : « Quand on regarde quelqu'un, on n'en voit que la moitié. » Dernière phrase qui sonne comme un écho aux dernières paroles de Luchini à la lecture du serment : « [Vous] jurez d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre les accusés, [...] le doute doit leur profiter. » Face à la quête insoluble de vérité pleine et entière, le film interroge avant tout la notion de jugement au sens premier (dans la sphère judiciaire), comme au sens figuré (dans la sphère sociale et intime).

Un film de procès : le théâtre social

Un film de procès ? Oui.

L'hermine est didactique. Très documenté, on y découvre la réalité d'un procès d'assises : tirage au sort des jurés, récusation des jurés, coulisses du procès et questionnements du jury, accompagnement des assesseurs, etc. Dans un sens, en dévoilant à la fois la partie visible du procès et l'envers du décor, **le film est pédagogique**. Racine lui-même explique en substance aux jurés que la vérité judiciaire n'est pas la vérité objective, redéfinissant ainsi le rôle de la justice. De même, l'explication du dessinateur de la répartition des différents membres du procès à la jeune femme qui l'accompagne, est tout autant instructive pour cette jeune femme que pour le spectateur. S'il s'agit de ne pas perdre ce dernier dans la dramaturgie judiciaire, le film affirme également un souci de justesse et de réalisme. Une partie des acteurs est par ailleurs non professionnelle. **Le réel imprègne bel et bien la fiction avec sa propre représentation sociale.**

Aujourd'hui, quand on me demande pourquoi je filme, je réponds que c'est pour filmer mon pays, et cela dans la diversité de ses territoires, de ses langues et de ses cultures. Si j'ai décidé de tourner dans un Palais de Justice, c'est pour cette raison-là. Un procès d'assises, c'est un des rares endroits de la société où toutes les paroles se croisent, où toutes les cultures cohabitent et où toutes les classes sociales se frottent. Le contraire de l'entre soi.

Christian Vincent – Propos recueillis dans le dossier de presse

Le Palais de justice offre une image des différentes couches de la société française, des plus fragiles aux plus aisées. Cette imprégnation du réel témoigne d'un souci de réalisme qui passe par le jeu des acteurs, premiers et seconds rôles, et par les dialogues (différents types de langages : du plus soutenu et littéraire : Racine ; au plus simple : Martial, Jessica). Mais également par l'écriture scénaristique, où les silences ont leur importance. Tout n'est pas dit, beaucoup est suggéré : la solitude de Racine méprisé chez lui (le simple coup de serpillière passé dans son sillage le signifie), craint en ville et seul (les passants qui accélèrent après sa chute), mais lui-même méprisant (expéditif avec l'avocat de la défense), etc. Par ailleurs, pas de suspens ou de tension exagérés dans la mise en scène de ce procès, mais plutôt **une écoute, une attention**. Écoute des jurés et de nous-mêmes spectateurs, à ce qui se dit, à ce qui se passe. Les cadrages nous positionnent précisément au cœur de ce qui se joue dans les échanges : champ / contre-champ entre Racine et la personne à la barre, en plans moyens ou serrés, lorsque le Président tente de faire émerger la parole, quand au contraire l'avocat de la défense est filmé en plan plus large lorsque, insinuant le doute, il cherche l'attention de tout l'auditoire, notamment des jurés qui apparaissent derrière lui (inserts de plans par ailleurs sur ces derniers qui, on suppose, se questionnent). Le cadre révèle l'intention des personnages, ce sur quoi ils se focalisent. Le spectateur n'en sait pas plus que les jurés, si ce n'est une suspicion qui s'immisce dans certains plans suggestifs : plans sur la mère de dos, regards de Martial vers Jessica... L'interprétation de ces derniers (l'un à fleur de peau, la seconde plus distante) ne fait qu'accroître cette suspicion. Le doute s'insinue chez le

spectateur, comme il s'insinue chez les jurés. La mère pourrait-elle être coupable ? Mais s'il y a des rebondissements ou « des coups de théâtre », le film refuse la dramatisation. Le trait n'est pas forcé. En coulisses, les assesseurs et le Président donnent des clés de compréhension aux jurés (et à nous spectateurs), faisant retomber l'excitation naissante d'un désir de vérité, respectant ainsi la vérité judiciaire : « Fondamentalement, ça ne change rien » ; « Nous venons de vivre un moment important, mais pas déterminant. » Par ailleurs, le public présent à l'audience, comme l'avocat de la défense, entre et sort, perturbant quelque peu parfois les interrogatoires. La mise en scène refuse toute surdramatisation.

Si *L'hermine* respecte la réalité d'un vrai procès, les références au théâtre sont nombreuses. Il s'agit de dépeindre le théâtre social qui se joue dans un palais de justice, et d'interroger le jeu des représentations. Une première référence au théâtre : le nom du Président, Racine, qui apparaît comme le maître du jeu, tirant les ficelles du procès. Comme le dira en coulisses l'assesseur : « On vient de vivre un coup de théâtre, dont Racine raffole. » Ann, la fille de Ditte, évoque également cette similarité entre cour et scène : « T'es montée sur scène, t'as fait ta jolie », « d'un côté, y a la salle avec le public, et de l'autre, y a vous, vous avez un costume, vous dites un texte, et quand vous arrivez, c'est comme si on tapait les trois coups. »

Il y a tout dans un procès d'assises. Il y a de la détresse humaine, des envolées lyriques, des moments d'ennui, des plongées dans l'intime, des camps qui s'affrontent, des gens qui mentent, des vérités qui s'opposent et beaucoup de questions qui restent sans réponses.

Christian Vincent – Propos recueillis dans le dossier de presse

Les références au théâtre sont nombreuses : le jeu des prises de paroles (les bons mots de Racine, les rebondissements, la défense qui fait attendre son entrée en scène, l'éloquence de l'avocat face au lieutenant : le spectacle), la salle d'audience comme lieu de parole fondé sur l'oralité, les tenues des magistrats, mais également la mise en scène des coulisses. La première entrée à la cour de Racine, face à la porte, prenant une grande respiration tel un acteur évacuant son trac, est éloquente de ce point de vue. Il sonne, puis ouvre les portes dans un grand geste maîtrisé. Filmé de dos, le plan laisse apparaître la salle et le public devant ce Président qui les surplombe. Solennité : l'annonce de « la cour » résonne dans le palais. Changement d'axe : la cour est filmée depuis le public, le Président et ses assesseurs apparaissent face aux spectateurs, se déplaçant dans une chorégraphie orchestrée. Si ces deux plans sont très brefs (la réalité du procès reprend son cours), ils témoignent de la dramaturgie d'une audience. **En coulisses, les jurés découvriront les mécanismes de cette dramaturgie.**

Ce film, qui insiste sur la dimension théâtrale d'un Palais de Justice, oppose l'éloquence d'un Racine qui a le sens de la prose et de l'effet de rebondissement (son « coup de théâtre », sa pique à l'avocat de la défense qui divertit l'assemblée, ses déclarations à Ditte, etc.) à la discrétion d'une femme à l'accent étranger, d'une femme sur la réserve. Cette femme plutôt silencieuse dévoilera pourtant également son sens de la mise en scène, en toute fin de film, mimant un faux départ et révélant finalement le crédit porté à la parole du prétendant (elle revêt la robe de son souvenir). Contre toute apparence, elle peut elle aussi se prêter à un double jeu. Notons que, vêtue jusqu'alors d'un manteau rouge, elle porte lors de cette dernière scène, pour la première fois, un manteau bleu. Elle révèle ici sa dualité, tout au moins un déplacement intérieur.

Un double procès

Si *L'hermine* est un film de procès, comme son titre l'indique, il se focalise plus sur la personne du Président que sur le procès en tant que tel. Une personne qui, derrière les apparences de sa fonction, est fragilisée. Avant même qu'il n'apparaisse à l'image, on entend sa toux. Au son, sa fonction est mise d'abord au premier plan (« La cour ! ») pour laisser place ensuite, dans l'intimité du cabinet, à un malaise apparent (la toux). La machine serait-elle grippée ? L'ouverture d'une pomme véreuse accentue le trouble.

Le scénario nous amène dès l'ouverture dans l'intimité de ce personnage important de la cour, en dehors de toute représentation liée à sa fonction. Toute vie personnelle semble exclue, puisqu'il réside à l'hôtel et semble totalement investi dans son travail. Son identité de Président prime sur son identité

propre. Cette introduction nous amène ainsi dans le point de vue d'un homme seul, malade, enfermé dans sa fonction. La scène suivante rompt quelque peu avec cette image, puisque dans le regard d'un anonyme, nous découvrons qu'à la fragilité de son intimité s'oppose, à l'extérieur, une image de sévérité : « un Président à 2 chiffres ». Ce dernier précise : « On l'aime ou on le déteste. » Et très vite, la rumeur se propage, jusqu'à arriver à ses oreilles. Il surprend une conversation. Sa soirée enfiévrée a été réinterprétée : une chute maladroitement prise pour de l'ivresse. Il tentera de rétablir la vérité dans une conversation en apparence anodine, mais le regard porté sur lui semblera inchangé. **En coulisses, c'est le procès de Racine.** Il est mal-aimé. Fournier, à lui seul, incarne le jugement et l'obstination à le réduire à ses seuls coups de théâtre et à sa fermeté (« Racine arrive, je sens comme un courant d'air froid »). Racine passera derrière lui à plusieurs reprises pour rétablir sa version des faits (concernant sa chute dans la rue, au sujet de l'arrêt inattendu de l'audience, concernant son « coup de théâtre » contre lequel il rappellera l'importance de la délibération). De même, de retour chez lui, il est mal accueilli par la femme de ménage, et son ex-femme se désintéresse de lui malgré son affection visible. La femme de ménage serpillonne dans son sillage. Seules les retrouvailles avec son chien semblent lui faire plaisir.

Ainsi **deux visions de Racine s'opposent.** Jugé dur et froid sur la place publique (les occurrences sont nombreuses de ce regard tronqué : le dessinateur, Fournier, la jurée incarnée par Corinne Masiero), il semble fragilisé dans sa sphère privée (c'est à coups de médicaments qu'il peut répondre présent). Certaines critiques sont cependant minimisées par des tiers : un juré qui refuse le jugement infondé du personnage interprété par Corinne Masiero, ou l'assesseure qui s'oppose à l'avis de Fournier. Racine semble amer (« Chacun son métier », lance-t-il à Thérèse chez lui ; « Vous avez quelque chose à me dire Fournier ? » avant son entrée dans la salle) et impatient (« Qu'est-ce qu'on attend ? »). C'est cependant l'entrée en scène de Ditte qui va adoucir son regard. Regard qui s'arrête à la lecture du nom de Ditte lors du tirage au sort. Pour la première fois, une émotion transparait chez un Racine jusqu'alors plutôt indifférent. S'il était impatient d'entrer en scène lors de cette première séquence de procès, dérouté par l'arrivée de la jurée, il précipitera sa sortie (« L'audience est suspendue »). Plus tard dans le procès, Ditte posera une question à Jessica, insinuant ainsi le doute dans l'accusation. Doute qui profitera finalement à l'accusé. Non que Ditte influe directement sur le jugement de Racine. Il s'agit plutôt d'un déplacement du regard de ce dernier en la présence de Ditte, comme il lui dira lors de leur dernière entrevue : « J'ai besoin de sentir ta présence dans la salle. » Les deux personnages s'opposent pourtant. Ditte est élégante quand Racine avoue lui-même ne pas s'avoir s'habiller ; Racine a le sens de la formule et de la répartie quand Ditte est plutôt dans l'écoute et synthétique dans ses réponses ; Racine punit quand Ditte soigne.

Racine, c'est la nuit, c'est la part sombre de chacun d'entre nous, alors que Ditte, c'est la lumière.
Christian Vincent – Propos recueillis dans le dossier de presse

L'entrevue entre les deux personnages interviendra tardivement dans le récit. Le spectateur attend des explications sur leur relation (comme dans le procès). On découvre alors la nature de leur lien, fondé sur un malentendu : une projection amoureuse de Racine sans écho chez Ditte. Avec elle, apparaît une part cachée de Racine, qui se faufile derrière les jurés pour les observer. Racine l'amer peut se montrer intéressé, donc être sensible. À la suite de cette première entrevue, le film nous fait accéder au quotidien de Ditte. On la découvre attentionnée avec ses patients et proche de sa fille. En off, résonne le morceau *Dreamers* de Claire Denamur. Le texte anglais évoque avec mélancolie le temps de l'innocence, le temps où « nous allions dans des endroits que les gens ne connaissaient pas », le temps où il était possible de s'enfuir. Il est question ici de regret mais aussi de « garder le goût de la vie », de rester jeune. Sur des images de Ditte, ce morceau semble s'adresser autant à elle qu'à lui. Cette entrevue avec le Président de la cour distillerait-elle l'idée d'un désir naissant chez elle ? L'amer Racine, quant à lui, proche de la retraite, que « personne ne va regretter » (parole de Fournier), a retrouvé une raison d'être. **La présence de Ditte amène un déplacement chez lui.** S'il ne laisse rien paraître en public de son émotion, il guérit pourtant de sa grippe et fait « un coup de théâtre » en faveur de l'accusé, contrairement à son habitude. Le procès de Racine va finalement se conclure par des félicitations de la greffière qui a beaucoup apprécié la manière avec laquelle il a conduit les débats. **Le voilà réhabilité dans sa sphère sociale.** Il le sera également dans l'intimité par la scène finale. Et s'il répond dans un premier temps qu'il n'a pas l'ambition d'être heureux, il l'est visiblement à la vue de Ditte restée dans la salle. Il a retrouvé son humanité.

Le jugement : la face cachée

Ce film traite ainsi des mécanismes du jugement au sens large. Au-delà du procès de Martial Beclin, il est question du jugement de Racine sur ses semblables, mais également du jugement de Racine par ses semblables. Une dualité apparaît chez lui : différence entre ce qu'il est dans l'intimité et ce que perçoivent ses collaborateurs, sa froideur apparente opposée à sa sensibilité face à Ditte. Un détail, Racine, préférant ne pas croiser l'avocat aux toilettes, se rend dans les toilettes des femmes. Au-delà de la nécessité scénaristique (la proximité des toilettes qui lui permet d'entendre la rumeur), le film le place du côté féminin. Notons que le thème du féminin revient à plusieurs reprises dans le film : la question de la féminisation des jurys et de la profession, de l'émancipation (le refus d'un mari à voir participer sa femme aux assises), de l'intranquillité (les jurées qui se font quelque peu draguer par les jurés).

De même, une dualité apparaît chez Martial Beclin (l'accusé) et Jessica (une coupable supposée). La vérité n'éclatera pas. Leur présence au procès, leurs silences et leurs postures inconfortables au sein du Palais de Justice, ne font que dévoiler tout le hors-champ de leur réalité. Martial Beclin refuse le test de personnalité. Il refuse de parler et clame seulement son innocence. Il semble bien mal défendu par un avocat qui passe son temps à entrer et sortir de la salle. Mais les cadrages immiscent le doute. Et le défilement à la barre des différents témoins ne fait qu'accentuer la difficulté à se faire une conviction. Les points de vue s'opposent. Que faire de ces paroles, de ces convictions personnelles qui ici invoquent la méfiance, là témoignent d'une totale confiance en l'accusé ? Et même les enquêteurs, censés faire preuve de distance et de probité, se montrent faillibles dans cet exercice en la personne du jeune lieutenant. L'humour présent dans certains témoignages participe de ce tâtonnement. La seule mécanique à laquelle travaille le film est de nous montrer un Martial Beclin humain, à fleur de peau, et de nous faire douter de sa culpabilité. Toute la difficulté de la vie de ce couple s'infiltré dans le procès (difficultés sociales, difficultés de la parentalité), sans que la vérité n'éclate. Nous ne saurons pas ce qu'il s'est réellement passé ce jour-là. **Nous ne connaissons pas la vérité.** Nous ne saurons pas qui ils sont réellement (coupables ou non coupables). L'image qui nous est donnée d'eux est tronquée. Tout un hors-champ nous est caché. Le procès n'est filmé que du point de vue de la cour. En cela, Racine rassure les jurés. Ils doivent accepter de ne pas connaître la vérité. *« Le but de la justice, ce n'est pas de faire éclater la vérité. Le but de la justice, c'est de réaffirmer les principes de la loi. »*

Cette question des représentations apparaît dans toutes les strates du récit. La rencontre des jurés qui se découvrent en donnant des informations administratives (nom, prénom, âge, profession, lieu de résidence) en est un exemple. Ce simple échange permet-il de se faire une idée de leur identité ? Une dispute éclate entre deux d'entre eux. On pourrait les réunir à première vue : ils semblent être d'une même culture. Mais ce sont ces deux personnes apparemment semblables qui vont se confronter. Ce sont là deux générations et deux visions qui s'opposent. Citons également les paroles du personnage incarné par Corinne Masiero qui accuse Racine d'être « une sacrée peau de vache » sans l'avoir fréquenté et juste après avoir défendu le principe de présomption d'innocence. Chaque personnage porte ses contradictions. **Les représentants de la justice intègrent eux-mêmes ces systèmes de représentations.** Des jurés sont récusés au seul motif de leur genre, ou de leur apparence. C'est que les femmes soutiendraient a priori plutôt la victime que l'accusé. Le procès de Martial Beclin prouvera le contraire, puisque ce sont les femmes qui émettent finalement des doutes sur la culpabilité de Martial. Il est également question de **l'habit** à de nombreuses reprises : Ann qui s'intéresse aux vêtements de l'accusé ou de Jessica, et relève les choix vestimentaires de sa mère pour « monter sur scène » ; Racine qui préfère se cacher derrière une écharpe rouge ; ou encore Ditte elle-même qui finit par revêtir la tenue du désir ; jusqu'au titre du film qui révèle tout ce qu'un simple mot peut représenter, tout ce qui peut se cacher derrière une parure. **Le film étudie ainsi en profondeur la mécanique des représentations et ce qu'elles induisent dans les relations sociales.** Ditte incarne un personnage à part dans cette mécanique. Alors qu'Ann la questionne sur la tenue de la compagne de l'accusé, elle répond qu'elle n'a pas prêté attention à cela, qu'elle s'est concentrée sur son visage, sur ses réactions. Elle tente de dépasser les apparences et se concentre sur ce qui peut transparaître.

Ditte symbolise à elle seule toute la conscience de cette dualité. Elle qui est jugée pour sa beauté (par sa fille et par Racine) ne sait que trop bien qu'une personne ne peut être réduite à son apparence. Celle qui soigne connaît par ailleurs la fragilité humaine. Cette écharpe rouge que porte Racine est pour elle de l'exhibitionnisme. Cet aveu sonne comme un écho à la mise à nu de ce Président qui dévoile ses sentiments à son égard. Face à la logorrhée de celui-ci, elle reste mystérieuse, et synthétique. Dans un premier temps, elle avait refusé ses avances. « Je ne mérite pas tout ça. Tu ne me connais pas. » Sa simple main posée sur celle de Racine avait suffi, à son réveil à l'hôpital, à faire chavirer le Président. Un Racine déjà affaibli à l'époque, qui avait trouvé le secours de Ditte. Mais ce désir de Racine était inattendu pour Ditte, puisque le geste était un simple geste aimable, puisqu'ils ne se connaissaient pas. Mais lors de cette deuxième rencontre, elle se laissera séduire et acceptera de se dévoiler lors de la dernière scène en faisant tomber son manteau, révélant ainsi elle-même sa face cachée. Cette scène, qui mêle l'intime (l'intimité qui se tisse entre Racine et Ditte) et le public (une salle d'audience), révèle toute la profondeur du texte cité par le Président lui-même. Un texte de loi, qui sur un fond musical romantique, **rappelle la probité à avoir dans l'acte de juger, à dépasser les apparences.** Si à l'image, les deux personnages sont seuls, le texte de loi, si impersonnel soit-il, révèle toute **l'importance d'un jugement éclairé, dans l'intimité comme dans la société.** Le secret des délibérations sonne comme un écho alors au secret qui unit les deux couples du film (Martial/Jessica et Racine/Ditte). La vérité des êtres n'éclot que dans l'intimité. En ce sens, le choix scénaristique de montrer les coulisses du procès est important. Cet « envers du décor » a une valeur symbolique.

Déconstruire : observer – écouter

Des éléments d'analyses plus concrets peuvent être proposés aux élèves à la suite de la projection.

La caractérisation de Racine

Proposer aux élèves de dresser un portrait de Racine.

Les deux premières scènes du film peuvent être comparées.

1^{ère} séquence : 00'00 > 4'37

> Sa fragilité : un homme vieillissant (on comprend plus tard qu'il est proche de la retraite) et malade (pourquoi le scénario fait le choix de le montrer grippé ?), sa chute...

> Pas de vie intime : son travail prend toute la place (il travaille en dehors du tribunal), vit à l'hôtel (pas d'espace personnel), il est seul...

> Une cordialité : avec la greffière notamment, des rapports simples et cordiaux.

> Une distance discutable : chez son ami médecin, on découvre qu'il a le sens des responsabilités (l'importance à être rétabli le lendemain), mais une lassitude possible (le médecin qui dit : « Encore des viols ? »), peut-être pas complètement impartial (« On commence demain avec un type qui a tué son enfant de 7 mois à coups de rangiers. » → un jugement hâtif, pas de présomption d'innocence dans ces mots-là).

2^e séquence : 4'37 > 8'09

Le point de vue change, nous le découvrons dans le regard d'un autre, il n'est pas apprécié :

> depuis le point de vue du dessinateur dans un café, on regarde Racine passer dans la rue. Le choix du décor n'est pas anodin ;

> le point de vue de l'avocat de la défense qui sourit après son échange bref avec Racine ;

> la rumeur que Racine reçoit depuis les toilettes des femmes.

→ La rumeur le suit sur son trajet.

Il apparaît dans le regard de ces hommes comme :

> un Président sévère : « un Président à deux chiffres » ;

> mal-aimé : le sourire de l'avocat à son égard, les rires de ce même avocat et de l'assesseur à son sujet dans les toilettes, une méprise sur l'objet de sa chute la veille, une méprise sur sa personnalité (un homme qui boit et qui fréquente des « bars à putes ») ;

> un homme froid : « Racine arrive, je sens comme un courant d'air froid ».

→ Un décalage entre ce qu'il est et ce qu'il paraît être. L'idée de la rumeur, du jugement, qui apparaît dans la confrontation de ces deux séquences.

Pour autant Racine ne semble pas être un homme doux non plus dans l'intimité. La vérité se situe certainement entre ces deux pôles. Il semble seul et fragilisé. Il peut être cynique (pique lancée à l'avocat de la défense), distant, expéditif, jugeant, sévère (reprend Martial à maintes reprises lors de sa première prise de parole). Il représente une certaine forme de pouvoir en société, mais n'est pas respecté au sein de sa famille (la pomme véreuse, le coup de serpillière, il est expédié de chez lui par sa femme...). *Un homme respecté et craint au Palais de Justice mais méprisé chez lui.* On le découvrira différent en la présence de Ditte (son humour, sa sensibilité... Il retrouve le sourire et de l'entrain → pressé de quitter le tribunal après les audiences).

Il est éloquent, a le sens de la répartie, la maîtrise de la langue.

Son nom : Racine (lien au théâtre, dramaturge). Racine, c'est aussi une certaine forme de théâtre : la tragédie des passions.

Un homme qui n'aime pas qu'on le regarde (l'écharpe rouge).

J'aime les personnages qui ne suscitent a priori pas la compassion, qui ne sont pas dans le compassionnel mécanique. On vit une époque de compassion globale. Tout le monde est censé être merveilleux, sympa... Ceci étant dit, mon personnage est un bon Président de cour d'assises. Méchant, mais bon dans son travail. Il incarne l'autorité mais ne cherche jamais à influencer le jury. Et puis il y a l'histoire d'amour, une histoire atypique ! Racine était tombé amoureux d'une anesthésiste qu'il retrouve par hasard dans le jury. Cette femme va l'illuminer, l'élever. [...] Mon personnage est un grand romantique.

Fabrice Luchini – Propos recueillis dans le dossier de presse

Un portrait plein de nuances. Un personnage ambigu, peut-être amer, sûrement fatigué. Il est proche de la retraite. Il semble porter un regard désabusé sur la vie (« Heureux ? Je n'ai pas cette ambition. ») et sur ses contemporains. Mais **un personnage qui évolue** tout au long du récit, au contact de Ditte et de sa fille (« Elle est vivante ! »). Le morceau de Claire Denamur de conclure en anglais : « Pouvez-vous encore le sentir sur votre langue, le goût de la vie, qui nous maintient toujours jeunes ? » Si l'opinion publique semble être arrêtée à son sujet, comme si son temps était passé, la vie va le faire avancer.

L'idée de la complexité des personnages est portée en premier lieu par ce Président aux multiples facettes.

La relation Racine – Ditte

« Je ne mérite pas tout ça. Tu ne sais pas qui je suis. Tu ne m'as vue que dans mon travail.

- Qu'est-ce que tu crois que j'ai fait pendant ? J'ai passé mon temps à te regarder les yeux fermés. Je faisais semblant de dormir, je te voyais passer de lit en lit jusqu'à ce que tu t'approches de moi et que tu me prennes la main.

- Oui, je prends la main de tous mes patients.

- Mais alors je peux te dire un truc, quand on n'est pas prévenu, je t'assure que ça fait un effet... Tu as une manière de prendre la main des gens qui rend dingue, quoi... Tu m'as rendu dingue.

- C'est pas ce que je recherchais. Alors on ne peut pas prendre la main d'un malade tout simplement ? Être aimable ?

- Non. Non ! Au Danemark peut-être, mais pas en France.

- Alors c'est de ma faute. Je demande pardon. »

En écrivant ce personnage [de Ditte], j'avais un personnage de film en tête, celui de Christine – interprété par Nora Gregor – dans LA RÈGLE DU JEU de Jean Renoir. Un aviateur tombe éperdument amoureux d'elle parce qu'elle a simplement été aimable avec lui. « Alors en France, on n'a pas le droit d'être simplement aimable avec un homme ? », demande-t-elle à Octave, interprété par Jean Renoir. « Non, on n'a pas le droit », répond-t-il. « Alors j'ai tous les torts », conclut-elle.

Christian Vincent – Propos recueillis dans le dossier de presse

Cet échange, extrait du film, est le premier moment où Ditte et Racine tombent le masque. Pour la première fois, ils se tutoient. Par la suite, ils hésiteront entre le vouvoiement et le tutoiement. Oscillant entre une mise à distance et un rapprochement. De même, il peut être intéressant d'observer les valeurs de plans dans ces échanges : comment un rapprochement s'opère du côté de Racine lorsqu'il se dévoile, alors que le cadre reste un peu plus large sur le visage de Ditte. Et d'observer à quel moment il se resserre également sur elle. Un rapprochement s'opère petit à petit entre eux.

Cet échange révèle par ailleurs ce qui a provoqué l'amour de Racine pour Ditte. Cet homme en apparence froid et distant, mais en réalité seul et désabusé (sa fonction l'a confronté à la détresse et à la violence humaine), a été touché par cette femme. Touché physiquement et touché en plein cœur par ce geste. Dans son monde à lui, on ne peut pas être aimable. Dans son monde à lui, on ne peut pas toucher par simple amabilité. Ce simple geste a fait sauter tous ses verrous : il lui écrit ensuite une lettre, l'invite à dîner (en compagnie d'un collègue), lui déclare sa flamme par texto. Elle l'a transformé. Elle ne donne pas suite et pense ne pas mériter tout ça. Ils sont en décalage dans leurs représentations. Racine, malade et seul, s'est laissé submerger par ce simple geste dont il n'a pas coutume. Mais il y a un malentendu. La « belle » Ditte, quant à elle, ne se contente pas des apparences. Elle recherche la vérité et, dans cet élan, doute. Car la recherche de vérité passe par le doute (à l'image du procès = c'est parce qu'ils se mettent à douter des preuves apparentes que la culpabilité du prévenu ne semble plus si réaliste).

Les élèves peuvent lister ce qui oppose les deux personnages.

Propositions non exhaustives :

- > leur fonction sociale : l'une soigne quand l'autre punit ;
- > la langue : l'un maîtrise la langue française et se montre éloquent, quand la seconde a un accent étranger, une voix plus monocorde et se montre mesurée dans ses propos ;
- > relationnel : Ditte discrète et douce avec les autres (sa fille, ses patients, les jurés) / Racine : froid, parfois piquant, cynique voire colérique (quand il s'énerve contre Fournier avant l'entrée en salle d'audience : « Fournier, vous avez quelque chose à dire ? »), même s'il se montre par ailleurs cordial également (avec certains jurés, avec la greffière, etc.) ;
- > l'habit : Ditte élégante, attentive à son apparence, Racine qui dit lui-même ne pas savoir s'habiller...

Rappelons que le rapport s'inverse dans la dernière scène. Ditte a changé de costume. Elle se met en scène et devient celle qui tire les ficelles de la dramaturgie, se mettant à nu. Elle apporte la douceur dans le jugement de Racine qui, comme il le dira lui-même, a besoin de sa présence dans la salle, devenue une nécessité pour endosser l'habit de sa fonction. **Un retour de l'humanisme chez Racine est possible.**

Le jeu des apparences : le vêtement et la mise en scène

Proposer aux élèves de lister toutes les occurrences liées à l'habit. Un certain nombre ont été citées plus haut :

- > le titre ;
- > la tenue des magistrats ;
- > les échanges entre Ditte et Ann au sujet de la tenue de l'accusé, de la mère de l'enfant ou de Ditte elle-même ;

- > les changements de manteaux : de Ditte, et de Racine (qui change juste après avoir revu Ditte pour la première fois, passant d'un austère manteau noir à un manteau à la couleur plus douce) ;
- > l'écharpe rouge : pour s'exhiber ou pour se cacher ?
- > la tenue des jurés qui peut jouer dans leur récusation...

En quoi ces occurrences servent le propos ?

De même, un listing des références au théâtre peut être demandé aux élèves :

- > le nom du Président : Racine ;
- > la mise en scène du procès : les costumes, l'oralité, le positionnement et la chorégraphie des différents acteurs de la cour, le décorum, la place du public, et la dramaturgie du procès (les rôles de chacun, le jeu des avocats ou de Racine lui-même), etc. ;
- > les propos d'Ann : la scène, les trois coups, etc. ;
- > les coulisses : l'envers du décor, les jurés qui découvrent la mécanique judiciaire et les stratégies à l'œuvre ;
- > le spectacle qui se joue en coulisses : jeune juré indifférent, qui lève enfin ses yeux de son téléphone lors des débats des autres membres du jury ;
- > la mise en scène du film : exemple de la première scène d'entrée en salle d'audience.

En quoi la question des représentations sert le propos du film ?

De nombreux croquis des acteurs de ce procès sont intégrés au montage. En quoi participent-ils de cette question (question de l'interprétation, de la subjectivité) ?

Le doute

Observer la façon dont la mise en scène insinue le doute et place la culpabilité du côté de Jessica.

Observer les témoignages des différents partis. À quels moments sont insérés des plans sur Jessica ? Quels sont les valeurs de plans, les angles de vue (de dos, de profil...) ?

Comment un duel semble se mettre en place à l'intérieur même du montage entre Martial et Jessica (champ / contre-champ) ? Quelles sont leurs réactions (l'interprétation des acteurs : Martial tout en tension, Jessica ailleurs, les hésitations de l'un ou de l'autre) ?

La question du doute est au cœur du film. Il s'immisce dans le procès d'abord, mais également chez les personnages qui se dévoilent complexes et doubles. Cette question du doute est au cœur de tout jugement probe, la vérité judiciaire n'étant pas la vérité objective. Le doute doit profiter à l'accusé du tribunal ou de la place publique.

Le secret est une thématique qui en découle. Martial et Jessica partagent, a priori, le secret de ce qui s'est réellement passé. Cette question se retrouve également dans la relation de Ditte et Racine qui se rencontrent à l'étage de la brasserie pour être à l'abri des regards. De même, le morceau de Claire Denamur évoque des endroits secrets. La véritable identité des êtres semble ainsi n'apparaître que dans l'intimité.

Le théâtre social

En quoi peut-on dire que *L'hermine* est un film sensible à la question sociale ?

- > Une représentation de la société : différentes couches sociales au sein du tribunal, chez les témoins, chez les jurés ;
- > Les différents langages qui se rencontrent, une multiplicité de représentations ;

- > Des acteurs non professionnels, un souci de réalisme, de justesse ;
- > La notion du pouvoir abordée en la personne du Président ;
- > Un film de procès, pédagogique, qui dévoile les mécanismes de la machine judiciaire, un des piliers de toute société démocratique ;
- > De nombreux personnages secondaires qui subtilement interrogent les représentations et la place de chacun dans la société (la place des femmes notamment, mais aussi les rapports de pouvoirs, les différentes générations, etc.) ;
- > Tourné à St Omer : ville du procès de l'affaire d'Outreau (le Nord également, le paysage d'*une certaine forme de mélancolie peut-être... – Christian Vincent*) ;
- > La question de l'humanisme portée par les personnages de Racine et de Martial (le film travaille à dévoiler leur humanité).

POUR ALLER PLUS LOIN

Dossier de presse :

<https://medias.unifrance.org/medias/45/85/152877/presse/l-hermine-dossier-de-presse-francais.pdf>

Fonctionnement de la cour d'assises / les différents intervenants du procès :

<https://www.cours-appel.justice.fr/paris/fonctionnement-de-la-cour-d-assises-specialement-composee>

La robe des magistrats :

<https://www.courdecassation.fr/toutes-les-actualites/2022/07/25/la-robe-des-magistrats-heritage-et-symbolique>

APRÈS LA SÉANCE

Rédaction d'une critique

(fiche de méthode : http://www.cinemaparlant.com/fichesactivites/ft_redigercritique.pdf)

- un très court résumé du film
- un jugement, argumenté : parler d'images et de sons précis pour justifier son avis
- construire le texte : aller du moins important au plus important
- expliquer ce qu'on peut retenir du film : qu'avons-nous appris ? que peut-on en penser ? pourquoi ?

Écriture d'invention

Jugement

Choisir le point de vue d'un inconnu de l'auditoire, convaincu de la culpabilité de Martial Beclin, ou d'un autre, convaincu de son innocence. Lui faire commenter à l'oral les réactions de Martial Beclin au cours du procès.

Le même exercice peut être répété au sujet de Jessica.

Que s'est-il passé ce jour-là ?

Écrire sous forme de scénario ce qu'il s'est réellement passé le jour du décès de l'enfant. Comparer les différents écrits, les différentes versions imaginées.

Portrait

Écrire le portrait d'un personnage fictif, complexe, tout en nuances : ses contradictions, ses désirs, ce qu'il semble être et ce qu'il est réellement.

Le titre

Reprendre ce qui avait été imaginé à partir du titre, avant le visionnage du film. Après le visionnage, y a-t-il des changements d'interprétation ? Des compléments ? Qu'évoque ce titre pour les élèves ?

Imaginer un autre titre.

Le même exercice peut être proposé pour l'affiche.

Remake

Rejouer une scène du film. Par exemple la scène *Le lieutenant à la barre*. Être attentif au jeu de chaque personnage. Essayer d'imaginer le placement de la caméra.